

Année scolaire 2025-2026

Ecole maternelle

Ages	Classes
Enfants nés entre le 1 ^{er} janvier et le 31 août 2023	TPS – Toute petite section : Classe réservée aux enfants dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans l'établissement
Enfants nés en 2022	PS – Petite section
Enfants nés en 2021	MS – Moyenne section
Enfants nés en 2020	GS – Grande section

Ecole élémentaire

Les enfants sont inscrits à l'école élémentaire à **la rentrée scolaire de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge de 6 ans**. Aucun enfant ne peut être maintenu à l'école maternelle au-delà de 6 ans sauf dans le cadre d'un projet personnalisé de scolarité.

Une demande de scolarisation anticipée au CP peut être présentée pour des enfants de moins de 6 ans qui sont prêts à aborder les enseignements de l'école élémentaire.

Source : <https://www.education.gouv.fr/>

Ages	Classes
Enfants nés en 2019	CP – Cours préparatoire
Enfants nés en 2018	CE1 – Cours élémentaire 1 ^{ère} année
Enfants nés en 2017	CE2 – Cours élémentaire 2 ^{ème} année
Enfants nés en 2016	CM1 – Cours moyen 1 ^{ère} année
Enfants nés en 2015	CM2 – Cours moyen 2 ^{ème} année